

COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL FSU SUD CGT UNSA

Pas d'économie sur le dos des élèves porteurs de handicap!

Hier pionnière en scolarisation des élèves porteurs de handicap, l'Académie de Clermont-Ferrand prévoit pour la rentrée prochaine une baisse de plus de 40 % des heures dévolues à l'encadrement de nos élèves à « besoins pédagogiques particuliers » en lycée !

Dans notre académie, une vingtaine d'établissements, très majoritairement des lycées professionnels, accueillent des élèves souffrant de handicap (essentiellement des handicaps cognitifs, contrairement aux idées reçues) afin de leur faire suivre une scolarité la plus ordinaire possible, comme tous les adolescents de leur âge. L'objectif est de cumuler l'acquisition d'une base culturelle commune et la découverte de différents corps de métier pour s'orienter le plus souvent vers un CAP en apprentissage, mais aussi vers une formation initiale en Bac pro ou CAP, avec comme finalité l'autonomie et l'insertion au sein de notre société. Ces dispositifs sont appelés des « ULIS Lycées » et permettent la continuité pédagogique après les ULIS en primaire et les Ulis Collège.

Jusqu'à présent, ces dispositifs étaient dotées de 36 heures hebdomadaires, afin d'assurer les cours et les programmes, plus l'accompagnement pédagogique et éducatif indispensable à ce profil d'élèves, qui plus encore que les autres ont besoin d'adultes qualifiés pour permettre une intégration réussie et une progression satisfaisante au long des 2 années d'ULIS lycée.

Ces 36 heures ne sont aucunement du luxe : elles sont la base minimale pour encadrer dans des conditions acceptables ces élèves fragiles. Les très bons résultats dans nos LP attestent que ce dispositif fonctionne.

Or, sans aucune discussion préalable ni avec les enseignants ni avec les associations de parents, sans aucune justification pédagogique, le Recteur de l'Académie a décidé cette année de baisser le nombre d'heures d'encadrement de 36 à...21h !

Une baisse drastique de plus de 40 %, sur le dos des élèves souffrant de handicap. Ce choix budgétaire est inacceptable pour nos organisations syndicales qui ont à cœur de scolariser comme de juste tous les jeunes, quelles que soient leurs aptitudes cognitives ou physiques.

Reçus par le Secrétaire Générale de l'Académie, nos syndicats n'ont obtenu aucune réponse précise à leurs interrogations : pas de justification de cette coupe budgétaire, pas de réponse sur les difficultés qui pèseront sur les élèves et sur leurs enseignants et AESH, pas de réponse sur les personnels contractuels qui perdront leur emploi, et bien sur aucune réponse précise sur la restitution de ces heures.

L'UNSA, la FSU, la CGT et SUD ne peuvent accepter une décision aussi arbitraire et injuste et ont considéré de leur responsabilité de faire connaître ce choix du Rectorat par voie de presse.

Nous enjoignons Monsieur le Recteur de revoir sa décision et de ne pas considérer les élèves porteurs de handicap comme variable d'ajustement de son budget scolarité.

En conséquence les 4 syndicats appellent tous les personnels travaillant au sein des ULIS de rejoindre le rassemblement des collègues AESH le MERCREDI 15 MAI devant le Rectorat.

